

**Des “communautés de village” dans le haut Moyen Âge ?
Un retournement historiographique**

par Michel Lauwers

Reti Medievali Rivista, 24, 2 (2023)

<<http://www.retimedievali.it>>



**Lieux et espaces des communautés
(VI^{ème} - XI^{ème} siècles)**

éd. par Geneviève Bühner-Thierry, Maria Cristina La Rocca

Firenze University Press



Reti Medievali Rivista, 24, 2 (2023)

<<http://rivista.retimedievali.it>>

Lieux et espaces des communautés (VI^{ème} - XI^{ème} siècles),

éd. par Geneviève Bührer-Thierry,

Maria Cristina La Rocca

ISSN 1593-2214

DOI: 10.6093/1593-2214/9960

Des “communautés de village” dans le haut Moyen Âge ? Un retournement historiographique

par Michel Lauwers

Les sociétés de l'Occident médiéval étaient-elles organisées en “communautés” ? L'usage de cette notion, qui ne se rencontre guère dans la documentation avant le 13^e siècle, est particulièrement problématique pour le haut Moyen Âge. C'est néanmoins pour cette époque que les juristes du 19^e siècle, suivis par nombre d'historiens, puis de sociologues, ont évoqué l'existence de “communautés de village” remontant à des temps immémoriaux. Ces travaux anciens relatifs à une sorte de “communauté” primitive – *Genossenschaft*, *Gemeinschaft* ou *Village Community* – sont d'autant plus importants qu'ils ont joué un rôle non négligeable dans la genèse des définitions du fait communautaire au sein des sciences sociales. L'historiographie de la seconde moitié du 20^e siècle atteste toutefois un retournement : la formation de communautés d'habitants fut alors envisagée comme une organisation autant spatiale que sociale, rapportée au développement de la domination seigneuriale et située dans la seconde partie du Moyen Âge. Aujourd'hui, l'apport d'une masse considérable de données archéologiques inédites permettant d'éclairer les transformations du système de peuplement, incite à reconsidérer une nouvelle fois l'histoire des groupes d'habitants, replacée dans une longue durée médiévale.

Were the societies of the medieval West organised in “communities”? The use of this notion, which is rarely found in the sources before the 13th century, is particularly problematic for the early Middle Ages. However, it is for this period that 19th century jurists, followed by some later historians and sociologists, referred to the existence of “village communities” dating back to immemorial times. These writings on *Genossenschaft*, *Gemeinschaft* or *Village Community* are all the more important as they played a significant role in the genesis of the concept of community in social science. The historiography of the second half of the 20th century, however, made a kind of inversion: the formation of communities of inhabitants was then considered as a spatial and social organisation, related to the development of seigneurial domination and therefore placed in the second half of the Middle Ages. Today, the contribution of a considerable mass of new archaeological data, highlighting the transformations of the settlement system, incites us to reconsider the history of the inhabitant groups, placed in a long medieval period.

Moyen Âge, Historiographie, Communauté, Village, Seigneurie.

Middle Ages, Historiography, Community, Village, Seigneurial domination.

D'usage courant dans les sciences sociales, le mot “communauté” – dont il faut rappeler qu'il était à peu près absent du vocabulaire médiéval avant les XII^e et XIII^e siècles¹ – ne désigne pas n'importe quelle forme de regroupement. Il peut néanmoins revêtir des acceptions fort diverses : pour certains, il y a communauté lorsque se nouent des relations horizontales et pérennes entre les membres d'un groupe ; pour d'autres, la communauté suppose avant tout la conscience d'une identité commune ; elle peut aussi se traduire, institutionnellement, par une personnalité morale. Il est des communautés qui se fondent sur l'habitat, d'autres sur l'organisation productive et d'autres encore sur des pratiques ou des dispositifs que nous qualifierions aujourd'hui de juridiques, politiques ou religieux. Reste que beaucoup d'historiens recourent à la notion de “communauté” pour évoquer toute forme d'organisation collective, ce que favorise sans doute la réflexion contemporaine sur les “communs”.

La présente contribution ne vise pas à opérer un choix entre de multiples définitions afin d'imposer une vision particulière de la “communauté” dans le haut Moyen Âge, mais à dégager quelques jalons historiographiques concernant une forme d'organisation socio-spatiale souvent mise en exergue, que les spécialistes qualifient de “communauté de village” ou “communauté d'habitants”. L'intérêt de cet objet et d'un parcours au travers des récits historiques qui se sont constitués à son propos à partir du XIX^e siècle se justifie d'autant plus que ces discours sur l'inscription des communautés médiévales en des lieux particuliers, tels que les villages, ont joué un rôle non négligeable dans la genèse des représentations communautaires au sein des sciences sociales.

1. *De la possession collective du sol à la domination spatiale de la seigneurie*

C'est, en effet, au XIX^e siècle que l'idée s'imposa qu'avaient prévalu durant le haut Moyen Âge des formes d'organisation communautaire qu'en Allemagne les historiens du droit – notamment Georg Ludwig von Maurer (1854, 1856) et Otto Gierke (1868), à la suite de Justus Möser (mort en 1794) – rattachèrent à un système de propriété collective du sol, héritier de groupements germaniques primitifs, désigné sous le terme de *Markgenossenschaft* : les “marches” conquises par les Germains auraient été exploitées de manière collective par des clans, avant que le régime féodal ne fît disparaître une telle structure dont

¹ Ce n'est pas tomber dans le nominalisme que de relever que son apparition est dès lors très significative, ainsi que le suggérait déjà Michaud-Quantin, *Universitas*. Il conviendrait certes de mener une véritable étude lexicale et statistique sur *comunitas*, *universitas*, etc., à partir des grands corpus de la latinité médiévale. Dans les pages qui suivent, je ne considère néanmoins pas que l'usage du mot *comunitas* renverrait à la “communauté” des historiens et des sciences sociales.

certaines dimensions survécurent néanmoins.² La *Genossenschaft* était un groupement solidaire fondé sur la libre association et la possession commune, que Gierke oppose à la *Herrschaft*, domination ou seigneurie.³ À la même époque, John Mitchell Kemble reconnaissait dans l'Angleterre saxonne un même système de ‘marches, tenues par des communautés libres vivant sous le régime de la propriété collective.⁴

Le rapport dialectique entre *Genossenschaft* et *Herrschaft* intégra les grandes synthèses élaborées dans le cadre de l'anthropologie juridique : l'ouvrage sur les *Village Communities* (1871) de Henry James Sumner Maine, l'auteur d'*Ancient Law*, titulaire de la première chaire de jurisprudence historique et comparative de l'université d'Oxford, s'ouvre ainsi sur la *Mark* germanique, avec force références à l'œuvre de Maurer, tandis que ses *Lectures on the Early History of Institutions* (1875) relèvent un certain nombre de survivances, jusque dans l'Europe du XIX^e siècle, de modes d'occupation et de droits d'accès aux terres issus de la *Mark* telle qu'elle s'était développée dans les anciennes Allemagne et Angleterre ;⁵ l'Américain Lewis Morgan défendit quant à lui l'idée, qui inspira Friedrich Engels, que les sociétés archaïques ou primitives ignoraient la propriété privée.⁶

Entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, de telles représentations ont été conceptualisées dans les jeunes sciences sociales : dès 1887, Ferdinand Tönnies – qui devait fonder en 1909, avec Max Weber, Georg Simmel et Werner Sombart, la Société allemande pour la sociologie – oppose nettement la forme égalitaire de la *Gemeinschaft* (selon le terme qu'il substitue à la *Genossenschaft* des juristes et qui se dit “communauté” en français), fondée sur des liens de parenté, de voisinage ou d'amitié, à la “société” contractuelle, hiérarchisée et plus individualiste que constitue la *Gesellschaft* (mot qui, sous sa plume, remplace *Herrschaft*) : Tönnies, qui évoque l'évolution de

² Maurer, *Einleitung* ; Gierke, *Das Genossenschaftsrecht*. L'accès à des terres communes ou l'usage de biens communaux, comme les pâtures et les forêts, sont une survivance de cette primitive propriété collective.

³ Après celui de 1868, Otto von Gierke publie 3 autres volumes de *Das Genossenschaftsrecht*, le dernier à Berlin en 1913. Le terme de *Genossenschaft*, en vieil allemand, est attesté dans les sources médiévales. Gierke en fait un idéal-type étroitement associé au monde germanique, dont l'alternance avec la *Herrschaft* (celle-ci plutôt caractéristique du droit romain) structure l'histoire européenne. La seigneurie ou féodalité remplace ainsi les sociétés germaniques égalitaires du haut Moyen Âge. Si le mot *Genossenschaft* désignait dans le droit du XIX^e siècle différentes formes de “corporations”, Gierke évoque pourtant l'affaiblissement ou l'effacement de la *Genossenschaft*, à partir du XIII^e siècle, devant la “corporation” (*Körperschaft*, *Korporation*) qu'il considère négativement en raison de la structure inégalitaire des corporations médiévales (sur ce dernier point, voir Jouin, “Le moment Gierke,” 25-7). Voir aussi Oexle, *Otto von Gierkes Rechtsgeschichte*.

⁴ Kemble, *The Saxons in England*.

⁵ Maine, *Ancient Law* ; Maine, *Village-Communities* ; Maine, *Lectures on the Early History*. Maine, qui avait été membre jurisconsulte au Conseil du Vice-Roi en Inde et avait pu observer à cette occasion les communautés agricoles, transféra un certain nombre de caractéristiques de ces sociétés traditionnelles aux sociétés prémodernes d'Occident (Chouquer et Watteaux, *L'archéologie*, 14).

⁶ Morgan, *Ancient Society*.

l'Occident de l'une à l'autre en opposant nettement le Moyen Âge et l'époque contemporaine, reconnaît tout ce que sa théorie doit à Gierke, Maine et Morgan, ainsi qu'à Marx.⁷ Dans le chapitre de *Gemeinschaft und Gesellschaft* qu'il consacre à la commune rurale, où il mentionne notamment l'exploitation des forêts communes et les pâturages collectifs, il cite de longs passages de *Village Communities* de Maine et de l'œuvre de Gierke dans lesquels il remplace du reste systématiquement le mot *Genossenschaft* par *Gemeinschaft*.⁸

L'école d'histoire du droit allemande fit ainsi de la possession commune du sol ou de l'accès collectif aux terres la caractéristique essentielle d'une organisation sociale primitive, encore vigoureuse dans le haut Moyen Âge. Cette conception, nationale au départ, qui visait à exalter la germanité, était aussi liée à des questions générales d'économie politique, voire à des luttes sociales qui furent particulièrement vives dans toute l'Europe au XIX^e siècle. On se souvient qu'en 1842, alors que la Diète rhénane débattait du "vol du bois mort", le jeune Karl Marx avait consacré une série d'articles de presse au droit coutumier de "glanage" ou "ramassage du bois" : le durcissement du droit des propriétaires au détriment des usages communautaires, qu'attestaient les débats de la Diète, aurait rompu avec des pratiques médiévales de socialisation des biens forestiers et agricoles – et avec des formes anciennes de propriété que Marx qualifiait alors d'"indécises".⁹ Lorsque, quatre décennies plus tard, Engels évoque "l'ancienne propriété commune de ce que tous les hommes libres pouvaient dans l'ancien temps considérer vraiment comme une "patrie", c'est également pour opposer cette "possession commune reçue en héritage et libre", qui "a servi pendant tout le Moyen Âge de base et de modèle à toute organisation sociale", à la misère des journaliers agricoles (et des ouvriers) de son temps.¹⁰ Comme l'a relevé Maurice Godelier en 1970, la mise en évidence par Marx et Engels de multiples formes de communautés primitives joua un rôle très important dans la critique de l'économie politique classique et dans la reconnaissance d'une grande variété des rapports de production, notamment

⁷ Tönnies, *Gemeinschaft und Gesellschaft*. Le sous-titre de l'édition de 1887 est *Traité sur le communisme et le socialisme comme formes culturelles existantes (Abhandlung des Communismus und des Socialismus als empirische Culturformen)* et celui de la réédition de 1912 : *Concepts fondamentaux de la sociologie pure (Grundbegriffe der reinen Soziologie)*, cette évolution indiquant une volonté d'imposer des concepts universels. La dernière des huit éditions du vivant de Tönnies date de 1935. Émile Durkheim, *Communauté et société*, est l'auteur d'un compte rendu de la première édition. Quant à la première traduction française, sous le titre *Communauté et société*, elle date de 1946. Concernant l'influence de Marx sur Tönnies, ce dernier expliquant le passage de la *Gemeinschaft* à la *Gesellschaft* par l'avènement progressif du système capitaliste : Mesure, "Durkheim et Tönnies," 10. Pour Durkheim et Max Weber, la commune est essentiellement urbaine (Hulak, "L'avènement de la modernité").

⁸ Tönnies, *Communauté et société*, notamment 37-9 et, concernant le remplacement de *Genossenschaft* par *Gemeinschaft*, voir dans cette édition, 38, n. 1. Cf. Riedel, *Gesellschaft, Gemeinschaft*.

⁹ Sur cette série d'articles de Marx publiés dans le *Rheinische Zeitung* : Vigouroux, "Karl Marx;" Xifaras, "Marx, justice et jurisprudence;" Bensaïd, *Les dépossédés*, 104, pour la citation sur le "côté indécis" de la propriété dans les sociétés anciennes.

¹⁰ Engels, "Die Mark". Trad. franç. : Marx et Engels, *Sur les sociétés précapitalistes*, 425-6.

dans les sociétés “précapitalistes”.¹¹ Otto Gierke s’efforça, quant à lui, de faire entrer dans l’ordre légal la notion de *Genossenschaft*, ce qui se réalisa avec l’adoption de la “loi de la *Genossenschaft*” en 1889.¹² Dans l’Allemagne du XIX^e siècle, communautés et coutumes médiévales furent ainsi sollicitées au sein de discours réformateurs ou critiques, et jusque dans les années 1930, à l’époque de Weimar, la distinction entre “communauté” et “société” fit l’objet de maints débats.¹³ Les modèles élaborés dans ces contextes sociaux et politiques se sont diffusés progressivement, parfois au prix de quelques réaménagements, dans la médiévistique européenne. Assimilés également au sein d’une anthropologie évolutionniste, ils ont contribué à définir, dans les sciences sociales, la notion même de “communauté” (*Genossenschaft-Gemeinschaft, Community*), envisagée comme une structure fondée sur des liens égalitaires et “horizontaux” entre les personnes, typique du Moyen Âge, à l’inverse de l’organisation verticale et hiérarchisée qui connote habituellement la notion de “société”.¹⁴

En France, la question des communaux, soit l’accès des populations aux forêts ou à des terres communes, qui avait aux XVII^e et XVIII^e siècles divisé les juristes, selon qu’ils pensaient que les communautés détenaient des portions du sol depuis les temps les plus reculés ou que les communaux étaient au contraire dus aux concessions des seigneurs féodaux, s’était posée de manière aiguë lors de la Révolution française.¹⁵ Dans la première moitié du XIX^e siècle, l’idée qui dominait était celle d’une très ancienne propriété collective des terres. Dans son *Histoire des biens communaux en France, depuis leur origine jusqu’à la fin du treizième siècle* (1856), Armand Rivière évoque le maintien au fil des siècles de “biens communaux” remontant aux “communes gallo-romaines”¹⁶ – version en quelque sorte française de la *Mark* germanique. Mais Rivière ne se référerait guère qu’aux communes urbaines, et un compte rendu de son ouvrage publié dans la *Bibliothèque de l’École des Chartes*, qui concède que la loi romaine et le régime municipal avaient pu

¹¹ Godelier, “Introduction,” Dans Marx et Engels, *Sur les sociétés précapitalistes*, 31-182.

¹² Jouin, “Le moment Gierke,” 28.

¹³ Sur ce dernier point, voir Colliot-Thélène, “La notion de communauté,” 40-1.

¹⁴ Alors qu’au sein des sciences sociales, l’œuvre de Gierke semble avoir joué un rôle important dans cette définition, c’est plutôt celle de Maurer qui fut reçue par les médiévistes, comme on le verra dans les pages qui suivent. Concernant l’opposition entre le Moyen Âge et l’époque contemporaine, que caractérisent deux types de structures et de comportements sociaux, dans la sociologie naissante en Allemagne (Tönnies) comme en France (Durkheim), cf. Oexle, “Les groupes sociaux”, qui relève néanmoins l’écart que représente l’œuvre de Max Weber qui oppose moins, quant à lui, deux structures qu’il ne s’intéresse aux processus de “communalisation” (*Vergemeinschaftung*) et de “sociation” (*Vergesellschaftung*) à l’œuvre dans la majorité des liens sociaux.

¹⁵ Le 10 juin 1783, une loi autorisa le partage des communaux en parts égales entre tous les habitants d’un lieu. Sur l’opposition entre juriconsultes et feudistes, durant l’époque moderne, à propos des biens communaux, voir Vivier, *Propriété collective*. Cf. Béaur, “En un débat douteux.”

¹⁶ Selon Rivière, les évêques et les seigneurs les avaient ensuite accaparés, ce qui entraîna par réaction, aux XI^e et XII^e siècles, l’organisation de la population en “communes.”

survivre après la disparition de l'Empire, tient à souligner le rôle qu'avait surtout joué la "marche de la commune germanique", notamment dans les régions de l'est, dans la constitution des communaux en milieu rural, laquelle avait fait l'objet de "remarquables travaux", notamment celui de Maurer paru deux ans plus tôt.¹⁷ En 1872, dans une étude sur "Les formes primitives de la propriété", Émile de Laveleye traitait bien de la "marque germanique" et des "communautés de village" qui en étaient issues, en renvoyant tout à la fois aux juristes allemands et à Maine.¹⁸

L'opinion partagée sur les origines des communautés, qui s'était fixée, on vient de le voir, au XVIII^e et consolidée au XIX^e siècle, fut ébranlée dans les années 1870, alors même que s'était diffusée la doctrine allemande : comme l'a remarqué Alain Guerreau, l'historien Numa Denys Fustel de Coulanges, en effet, nia toute existence d'un "usage commun des terres" et de "communautés de village" au début du Moyen Âge.¹⁹ Dans son *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* (1875, puis 1889), il fait état de l'enquête qu'il a entreprise afin de déterminer s'il est "vrai que les Francs aient pratiqué la communauté de village" :

Dans ce qui précède, nous avons analysé tous les documents de l'époque mérovingienne ; ils nous ont tous montré la propriété privée. Toutes les lois, toutes les chartes la marquent en traits indiscutables. Je vois pourtant, en dehors des documents, c'est-à-dire dans des livres modernes, une opinion fort en vogue, d'après laquelle les Francs auraient pratiqué un régime de "communauté agraire" ou tout au moins de "communauté de village". Je ne dois pas passer à côté de cette opinion sans examiner si elle est conforme à la vérité.²⁰

Fustel cite quelques-uns de ces "livres modernes" incriminés, d'abord celui de Maurer, "champion de cette théorie", puis ceux d'auteurs francophones qui l'ont suivi, comme Émile de Laveleye, Paul Viollet et surtout Ernest Glasson dont Fustel démonte, point par point, les analyses de documents médiévaux.²¹ On ne trouve en effet aucunement dans les documents, du moins

¹⁷ Dareste de la Chavanne, "Compte-rendu," 490-4.

¹⁸ Laveleye, "Les formes primitives de la propriété."

¹⁹ Guerreau, "Fustel de Coulanges médiéviste."

²⁰ Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques*. L'ouvrage devait être repris dans les années suivantes, en plusieurs volumes. Dans celui sous-titré *L'alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne*, achevé en 1889, juste avant sa mort, voir les chap. 5 ("est-il vrai que les Francs aient pratiqué la communauté de village ?"), 6 ("le sol était-il distribué en villages ou en domaines?") et 17 ("les communaux de village"). Le passage cité ici se trouve au début du chap. 5, 171.

²¹ De Maurer, Fustel cite l'ouvrage de 1852, et concernant les études en langue française, il mentionne Laveleye, *De la propriété et de ses formes primitives* (reprise de l'article de 1872, cité ci-dessus), Viollet, "Caractère collectif" ("nous avons vérifié aussi tous ses textes, et nous avons montré qu'il n'en est aucun qui ne soit ou inexact ou dénaturé", écrit Fustel) et Glasson, *Histoire du droit et des institutions* (dont pas moins de 45 analyses de textes médiévaux sont critiquées : Fustel de Coulanges, *L'alleu et le domaine rural*, 171-98). La conclusion est sans appel : "ce roman, qu'on a introduit depuis une trentaine d'années dans l'histoire, doit en être écarté, du moins si l'on croit comme nous que l'histoire est une science", 198.

“avant le dixième siècle”, “un mot qui signifie communauté ; il n’y est jamais fait mention d’une association de village”. Fustel ajoute :

Pas une fois vous n’y voyez les gens d’un village se réunir spontanément, délibérer entre eux, prendre une décision quelconque. (...) Ce n’est jamais à une communauté de village que la terre est donnée ou vendue. Pas une seule fois non plus ce n’est une communauté de village qui la vend ou la donne (...).²²

Aussi “le sol n’était pas distribué en villages, mais (...) il l’était plutôt en domaines, que la langue du temps appelait *praedia*, *agri* ou *villae*”. Fustel ne nie pas l’existence de “villages semblables aux nôtres” – sans doute fait-il allusion à l’habitat groupé – mais il faut “pourtant penser que le territoire rural était plutôt réparti en domaines qu’en villages”.²³ Les “villages” ne sont pas la structure sociale caractéristique du haut Moyen Âge : “à l’époque mérovingienne comme à l’époque romaine, c’est la *villa* que nous trouvons partout” ; “cultures et cultivateurs sont plutôt distribués en *villae*” ; “la véritable unité d’exploitation rurale n’est pas le village, c’est le domaine”.²⁴

La théorie germanique d’une propriété collective primitive qui se serait maintenue à travers les “communautés de village” du haut Moyen Âge résista,²⁵ mais la critique de Fustel eut des adeptes. Auteur d’une étude sur *Les droits d’usage et les biens communaux en France au Moyen Âge*, Henri Sée propose d’abandonner, “en ce qui concerne l’époque mérovingienne et l’époque carolingienne”, les questions insolubles des “formes primitives de la propriété” et du “collectivisme agraire”, qui ne peuvent renvoyer, faute de documents, qu’à des “idées préconçues”. Si “des causes multiples ont créé les communes villageoises” et si “l’une des plus importantes est l’existence de droits d’usage en commun”, il faut admettre que, dans le haut Moyen Âge, “la population était sans doute très clairsemée”, ce qui explique que l’on n’y reconnaît guère “des traces authentiques du communisme primitif”. Les cultivateurs ne possédaient pas de terres en commun, mais pouvaient avoir accès à des terres seigneuriales :

Nous arrivons donc à cette conclusion que c’est aux seigneurs qu’appartiennent les forêts, les cours d’eau et tous les droits qui dérivent de cette propriété. Mais les forêts produisent du bois de chauffage et du bois de construction ; ainsi que les landes et les prés, elles peuvent servir au pâturage. Rien d’étonnant si les paysans ont obtenu la jouissance d’une partie des terres qui ne sont pas livrées à la culture.²⁶

²² Fustel de Coulanges, *L’alleu et le domaine rural*, 173.

²³ Fustel de Coulanges, 198.

²⁴ Fustel de Coulanges, 220.

²⁵ L’année suivant la publication de l’ouvrage (et la mort) de Fustel, Ernest Glasson publiait un ouvrage intitulé *Les communaux et le domaine rural à l’époque franque*, dont Paul Viollet fait un compte rendu dans la *Bibliothèque de l’École des Chartes* (1891).

²⁶ Sée, *Les droits d’usage*, 13.

Selon cette interprétation, les usages communautaires se seraient progressivement développés au sein des possessions des “seigneurs”. C’est dès lors une autre vision et une autre chronologie que celles de l’école juridique allemande qui s’imposait : alors qu’elle avait été envisagée comme une structure égalitaire remontant à un passé immémorial, la “communauté de village”, que les documents permettent de saisir parfois à partir du XI^e et surtout des XII^e-XIII^e siècles, fut considérée dans ses relations avec la seigneurie.

Une autre dimension du phénomène communautaire fut mise en exergue en Italie, à partir des années 1920, par des historiens du droit inspirés par la production germanophone, comme Arrigo Solmi, Enrico Besta et surtout Pietro Vaccari, puis Gian Piero Bognetti, qui s’intéressèrent, chacun à sa manière, à la dimension territoriale de l’organisation sociale.²⁷ Les usages collectifs et le partage des biens étaient, en effet, à l’origine de petites “circonscriptions”, “communes” ou “villages” : les documents médiévaux désignent leurs membres comme des “voisins” (*vicini*), des “hommes du lieu” (*homines de loco*), exploitant le même territoire (*territorium loci* ou *terra vicinorum*). S’appuyant sur l’historiographie germanique, Bognetti voulut montrer que la “territorialité” dans laquelle s’inscrivaient les “communautés de village” de la région de Milan et de Côme remontait à un très lointain passé, celui de l’époque préromaine des Celtes et des Ligures. La jouissance commune de bois et de pâtures se serait dès lors transmise, depuis la Protohistoire jusqu’au Moyen Âge, sous des dominations politiques successives. Bognetti n’en convenait pas moins que la “collectivité des habitants” ou *comune loci* avait dû, au Moyen Âge, composer avec “la volonté du seigneur du lieu (*dominus loci*)”. “Voisins” et “seigneur du lieu” géraient ensemble les terres communes, au sein d’un cadre géographique que Bognetti pensait inchangé depuis des lustres.

Marc Bloch connaissait les travaux de Vaccari et de Bognetti, dont il fit une recension en 1929 dans le premier numéro des *Annales*.²⁸ Au début des années 1930, dans ses *Caractères originaux de l’histoire rurale française*, il définit à son tour les “communautés” par le *voisinage* de leurs membres, rassemblés en *un même lieu*, et par le partage d’un *même terroir* :

Les divers individus ou les diverses familles qui exploitaient le même terroir et dont les maisons s’élevaient, proches les unes des autres, dans le même hameau ou le même village, ne vivaient pas seulement côte à côte. Unis par une foule de liens économiques et sentimentaux, ces “voisins” – c’était partout, à l’époque franque, ce fut toujours, en Gascogne, leur nom officiel – formaient une petite société, la “communauté rurale” (...).

²⁷ Vaccari, *La territorialità* ; Bognetti, *Sulle origini dei Comuni rurali*, repris in Bognetti, *Studi sulle origini del Comune rurale*, 93, qui note : “specialmente non fu data la giusta importanza all’elemento territoriale, che è invece l’essenziale nella costituzione del comune signorile).

²⁸ Bloch, “Les groupes sociaux.” Sur les rapports entre Marc Bloch et les historiens italiens : Mores, “Letture italienne.”

Dans la ligne de Fustel de Coulanges, Marc Bloch remarque toutefois que ces communautés ne se laissent pas appréhender avant l'époque seigneuriale :

Communauté : à dire vrai, les documents anciens, jusqu'au XIII^e siècle, ne prononcent guère ce mot. D'une façon générale, ils parlent beaucoup de seigneurie ; du corps des habitants, presque jamais. (...) Presque toutes nos sources ont une origine seigneuriale (...). L'essentiel de l'existence (des communautés) s'écoula, pendant longtemps, en marge du droit officiel ; elles furent des associations de fait bien avant d'être des personnalités légales.

Les “règles d'exploitation communes” et les “servitudes collectives” qui caractérisaient les communautés rurales paraissent donc renvoyer à une territorialité plus seigneuriale qu'originelle²⁹. Fustel de Coulanges avait pu affirmer que, dans le haut Moyen Âge, “les paysans d'un domaine ne formaient pas entre eux une communauté” : “la communauté de village, *universitas villanorum*, n'apparaîtra que plus tard”.³⁰ Dans le compte rendu qu'il consacre, en 1932, aux *Caractères originaux*, André Déléage, qui situe justement l'œuvre de Bloch dans le prolongement de celle de Fustel, relève son interprétation seigneuriale de la “communauté de village”, en distinguant les trois âges de la seigneurie : celui de “la seigneurie franque, où le seigneur est surtout un grand propriétaire foncier” (il n'y a ici pas de place pour quelque communauté primitive), celui de “la seigneurie féodale, où il est surtout un chef de village (...) et un rentier du sol” (la communauté est alors village, soumis au seigneur) et, enfin, celui de “la seigneurie moderne, qui a changé de mains au profit des commerçants et des gens d'office”.³¹

L'histoire des recherches sur les “communautés” médiévales atteste ainsi un retournement : le modèle communautaire qui s'était cristallisé au sein de l'école juridique allemande du XIX^e siècle et avait été adopté dans différentes historiographies nationales (en dépit des critiques de Fustel de Coulanges), ne fut réellement (et progressivement) abandonné qu'à partir des années 1930. Des historiens constatèrent alors qu'ils ne retrouvaient guère, dans les documents du haut Moyen Âge, ces communautés libres et autonomes dont l'existence avait été postulée ; il apparut au contraire que nombre de structures communautaires devaient être envisagées en relation

²⁹ Bloch, *Les caractères originaux*. Voir aussi Bloch, *Village et seigneurie*, 493. En 1929, Marc Bloch avait d'ailleurs reproché à Gian Piero Bognetti de ne pas se soucier suffisamment des relations des “communautés de village” avec l'autorité du chef local, patron ou seigneur : “Nous n'avons aucune raison de poser en principe que les origines du chef ne doivent pas être cherchées aussi haut que celles de la communauté, ni, plus généralement, de postuler, a priori, que l'un des deux éléments, quel qu'il soit, fasse figure, dans l'évolution, de corps étranger. En tout cas, le problème communautaire et le problème seigneurial sont indissolublement liés”, 589 (les travaux de Vaccari sur la “seigneurie territoriale” échappant à cette critique). À quoi font écho *Les caractères originaux* : “Comment mieux faire connaître que la plupart des villages avaient eu, originellement, un seigneur ? On doit admettre, je crois, qu'à travers beaucoup de vicissitudes (...) les seigneurs médiévaux étaient, par l'intermédiaire des maîtres des *villae* romaines, les héritiers authentiques d'anciens chefs de villages gaulois”.

³⁰ Fustel de Coulanges, *L'alleu et le domaine rural*, 426.

³¹ Déléage, “Compte-rendu.”

avec la seigneurie, c'est-à-dire au regard de rapports sociaux hiérarchiques caractéristiques du Moyen Âge central. Au sein même de l'historiographie de langue germanique, des médiévistes tels que les Autrichiens Theodor Mayer et Otto Brunner, engagés dans la *Neue Verfassungsgeschichte*, certes fort éloignée de la perspective dans laquelle s'inscrivaient les réflexions d'un Marc Bloch, délaissèrent à leur tour les références aux groupements libres du haut Moyen Âge pour s'intéresser aux structures aristocratiques en même temps qu'aux configurations territoriales dans lesquelles se trouvaient prises les populations.³² Les communautés allaient dès lors être durablement examinées à l'aune de la problématique de la seigneurie et de la domination seigneuriale de la terre (*Herrschaft* et *Grundherrschaft*).³³

2. La "communauté" comme "spatialisation des rapports sociaux" ?

En France, la thèse de Georges Duby sur *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise* (1953) a indéniablement renforcé l'interprétation seigneuriale de la "communauté rurale". "Communauté d'intérêt", favorisée chez les "humbles" par "l'établissement d'étroites relations de voisinage", celle-ci était une réaction à la mainmise du seigneur : "tous les manants" se devaient d'être "solidaires devant le maître ou son représentant". Selon Duby, c'est "au cours du XII^e siècle que se manifeste pour la première fois l'existence de ces communautés d'habitants, qui groupent (...) tous les paysans d'un même territoire". Rapportées aux structures seigneuriales, les communautés rassemblaient donc, comme chez Vaccari, Boggetti et Bloch, des "habitants" liés par le "voisinage" et l'exploitation d'un même "territoire". La nature de ce dernier n'est guère précisée, mais Duby relève le rôle moteur des églises paroissiales dans un tel processus : "après l'an mil, c'est dans la paroisse que commencèrent de s'unir les paysans", tandis que, de leur côté, les ecclésiastiques s'employèrent "à resserrer le lien paroissial", obligeant les habitants "à fréquenter leur église". Le petit "territoire" constitué par la paroisse est envisagé par Duby de manière quasiment carcérale : "il est interdit d'aller ailleurs entendre la messe et recevoir les sacrements ; la paroisse est un groupe fermé dont on ne peut s'évader à sa guise".³⁴

³² Mayer, *Der Staat*, qui veut mettre en évidence une évolution du *Personenverbandstaat*, organisation socio-politique fondée sur les relations personnelles, caractéristique du haut Moyen Âge, au *Flächenstaat*, entité spatialisée, à la fin du Moyen Âge, qui préfigure l'État moderne ; Brunner, *Land und Herrschaft*.

³³ Zeller, West, Tinti, Stoffella, Schroeder, van Rhijn, Patzold, Kohl, Davies, et Czock, *Neighbours*, 6-7.

³⁴ Duby, *La société aux XI^e et XII^e siècles*, 227-31. Duby pouvait s'appuyer sur les travaux de Pierre de Saint-Jacob qui avait consacré plusieurs articles dans les *Annales de Bourgogne*, au début des années 1940, aux communautés rurales en Bourgogne. Duby avait d'ailleurs rendu compte de ces travaux en 1945, en relevant notamment le lien étroit entre seigneurie et villages : "lorsque la communauté rurale ou la seigneurie de village sont très fortes, le meilleur moyen de les sauvegarder est de les lier solidement e une seule agglomération, le village" (Duby, "Recherches

À partir des années 1970-80, plusieurs médiévistes français consacrent cette association entre communautés, villages, paroisses et structures seigneuriales, en insistant sur sa dimension *spatiale*. Pierre Toubert met l'accent sur l'agrégation de l'habitat autour d'établissements seigneuriaux fortifiés, au terme d'une évolution dont rend compte la notion d'*incastellamento*,³⁵ tandis que Robert Fossier reconnaît, aux X^e et XI^e siècles, un phénomène global d'*encellulement* des populations européennes.³⁶ “Phénomène social essentiel des temps médiévaux”, l'encellulement correspond tout à la fois à la genèse du “village” et de la “paroisse”, cette dernière étant une “spécificité médiévale, et préseigneuriale en bien des régions”, qui “a rapproché, peut-être même enchaîné les hommes”, tout en créant une “communauté des petits”.³⁷ Le système seigneurial, peut-être précédé par la paroisse, aurait ainsi favorisé un mouvement de fixation des gens.

Une dynamique analogue était suggérée, à partir des années 1970-80, au sein d'une historiographie italienne qui pouvait s'appuyer sur l'héritage de Vaccari et de Boggetti, mais aussi sur les études anciennes d'Arturo Palmieri, d'Albano Sorbelli, voire de Giovanni Santini, relatives aux rapports entre communes rurales et paroisses.³⁸ Cinzio Violante observa la substitution, entre le X^e et le XII^e siècle, d'une logique “territoriale” à la logique “personnelle” qui aurait jusqu'alors prévalu dans l'organisation sociale : l'articulation de groupes de fidèles à des lieux de culte, puis la hiérarchisation de ceux-ci et, enfin, la mise en place de “paroisses” associées à l'autorité d'un *dominus loci* s'inscrivent, selon Violante, dans un processus général qui présente une double caractéristique : sa dimension “territoriale” ou “spatiale” (*territorialità* ou *spazialità*) et sa mise en place dans le cadre d'une “seigneurie” qu'il qualifie dès lors de “territoriale”.³⁹ Ce processus fut parfois présenté comme le

récentes,” 194). C'est aussi P. de Saint-Jacob qui avait associé fortement la communauté, le village et la paroisse : “car venir dans la même église, se rallier au même clocher, c'est la preuve solide qu'on appartient au même groupe de vie”. Ce passage est encore cité dans la contribution de Guy Fourquin (1975), *Histoire de la France rurale* (dir. par G. Duby et A. Wallon), 533.

³⁵ Toubert, *Les structures du Latium médiéval*.

³⁶ Fossier, *Enfance de l'Europe*, 1, 288-601 (chap. 2 “L'encellulement”).

³⁷ Fossier, *Enfance de l'Europe*, 1, 288, 345, 358, 494, pour les citations. L'importance du concept d'encellulement (“qui subsume à la fois les modalités de la domination et celles de l'organisation du travail dans une perspective spatiale” et “met en évidence le double aspect concret (du) rapport (de production féodal) : paroisse-seigneurie”) a été relevée par Guerreau, “Un tournant de l'historiographie,” 1168 pour la citation.

³⁸ Palmieri, *Degli antichi comuni rurali* ; Sorbelli, *Il comune rurale* ; Sorbelli, *La parrocchia* ; Santini, *I “comuni di pieve”*. Ces travaux sont mentionnés et critiqués (pour leur schématisation) dans les conclusions de l'ouvrage de Wickham, *Communautés et clientèles*, notamment 214-5.

³⁹ Violante, “Le strutture organizzative della cura d'anime,” et Violante, “Pievi e parrocchie.” Selon Violante, ce processus de recomposition (qui est décrit pour les structures ecclésiastiques et s'avère plus complexe que l'évolution du *Personenverbandstaat* au *Flächenstaat* de Theodor Mayer évoqué ci-dessus) faisait suite à l'effacement, dans les premiers siècles du Moyen Âge, du “principe de territorialité” qui avait structuré le monde antique (effacement expliquant notamment l'absence de continuité entre les circonscriptions civiles et ecclésiastiques, comme le montrait Castagnetti, *L'organizzazione del territorio*), au profit d'un “principe personnel.” Entre la seconde moitié du X^e et la fin du XII^e siècle s'était ensuite opérée une sorte de territorialisation

passage d'un régime domanial (fondé sur l'appartenance des dépendants à la *familia* d'un maître et sur la nécessité pour eux de se déplacer régulièrement vers leur maître) au système seigneurial (fondé sur la résidence des dépendants en un lieu fixe et au sein d'un territoire contrôlés par le seigneur).⁴⁰ Se trouvait ainsi consolidé le rapport de *dominium*, au sens où le définit Alain Guerreau, selon lequel les dominants exercent leur pouvoir simultanément sur des terres et sur des personnes, rendant nécessaire une fixation des personnes sur les terres.⁴¹

Celle-ci fut favorisée par l'aménagement de lieux dominants qui ont "polarisé" l'organisation sociale :

dans l'Europe féodale, l'espace n'était pas conçu comme continu et homogène, mais comme *discontinu* et *hétérogène*, en ce sens qu'il était à chaque endroit *polarisé* (certains points étant valorisés, sacralisés, par rapport à d'autres perçus – à partir des premiers et en relation avec eux – comme négatifs). Une multitude de processus et de marqueurs sociaux était à l'œuvre pour singulariser chaque point et s'opposer à toute possibilité d'équivalence ou de permutation.

Parmi ces points, Alain Guerreau reconnaît un rôle majeur à l'"église paroissiale", "élément nodal et outil essentiel de la polarisation médiévale de l'espace".⁴²

Récemment, Joseph Morsel a explicité la portée de ce phénomène en voyant dans l'apparition des "communautés d'habitants" une dynamique de "spatialisation des rapports sociaux" :

l'avènement des communautés d'habitants correspondrait ainsi à celui d'une morphologie sociale spécifique : un ensemble de feux (plus ou moins aggloméré) dont la cohésion ne reposerait pas sur des rapports de parenté [...], mais sur l'idée d'appartenance commune à un même lieu.⁴³

" par le bas ", marquée par le passage de la "signoria fondiaria" à la "signoria territoriale e locale", à laquelle participa donc la paroisse, et "da una consuetudine riferita alle persone a una consuetudine riferita ai territori." Voir également Violante, "La signoria 'territoriale'" et Castagnetti, "Il potere sui contadini." Sur l'historiographie italienne relative à la territorialité des pouvoirs, voir la lecture rétrospective proposée par Violante, *Per una storia degli àmbiti*, ainsi que Sergi, "La territorialità," qui anticipe la tendance à la territorialisation en la situant dès l'époque carolingienne. Sur les processus de territorialisation ecclésiale en Italie, voir en dernier lieu Ronzani, *L'organizzazione spaziale*.

⁴⁰ Cette évolution est souvent mise en évidence notamment dans les historiographies allemande, puis belge. Voir entre autres Devroey, "Du grand domaine carolingien à la seigneurie monastique ;" Schroeder, *Les hommes et la terre* ; Kuchenbuch, "De la demeure à l'habiter." Sur la nécessité du déplacement : Demade, "Les corvées."

⁴¹ Guerreau, *Le féodalisme* ; Guerreau, "Fief, féodalité, féodalisme ;" Guerreau, "Féodalité ;" Guerreau, *L'Avenir d'un passé incertain*.

⁴² Guerreau, "Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal," 87-8 et 90 pour les citations.

⁴³ Morsel, *Communautés d'habitants médiévales*, 28, qui ajoute que la "reproduction à long terme" de cette structure "serait assurée par la fixation accrue des populations à l'espace habité." La notion de "spatialisation du social", qui va de pair avec celle de "déparentalisation du social", a été avancée en 2007 : Morsel, *L'Histoire (du Moyen Âge)*. Dans son article de 1996, Alain Guerreau, "Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal," 88-9, avait déjà noté qu'"alors que jusqu'au X^e siècle les aristocrates devaient leur position avant tout à leur intégration dans un réseau de parenté, à partir du XII^e siècle la qualité d'aristocrate dépendit de l'ancrage dans une terre."

Le développement de telles “communautés” manifesterait dès lors un changement capital, survenu au cours du Moyen Âge, dans les rapports sociaux, fondés non plus sur des relations de dépendance personnelle mais sur leur articulation à des lieux.⁴⁴ Les problématiques élaborées à partir des années 1970 auront donc permis aux historiens, d’une part, d’explorer la dimension spatiale des rapports sociaux et, d’autre part, en s’attachant aux effets de la domination seigneuriale, d’échapper aux modèles anciens qui envisageaient des “communautés” nécessairement cohérentes et égalitaires, opposées aux formes de structuration sociale marquées par des hiérarchies. Replacées dans un contexte seigneurial, les “communautés d’habitants” n’indiquent plus des solidarités immémoriales ou immobiles, et, par ailleurs, sur le plan chronologique, leur genèse est située dans la seconde partie du Moyen Âge, contrairement à ce que supposaient les vieilles théories relatives aux communautés libres du début du Moyen Âge.⁴⁵ Selon Joseph Morsel, les “communautés” des XII^e et XIII^e siècles n’auraient dès lors rien à voir avec les “groupements de cabanes du haut Moyen Âge”, aussi éloignés de toute organisation communautaire que l’étaient les “bandes de chasseurs préhistoriques” !⁴⁶

“Groupements de cabanes” ? À partir des années 1980 et plus encore au cours des deux dernières décennies, les archéologues ont apporté nombre de données nouvelles et précises sur ces structures. Or, toutes attestent le nombre important, la densité et le haut degré d’organisation collective jusqu’alors insoupçonnés en même temps que la diversité de ces sites d’habitat.⁴⁷ Les mil-

⁴⁴ “[...] on peut se demander dans quelle mesure la formation de ces communautés n’est pas inéluctablement un phénomène spatial, lié à une transformation de fond de la société occidentale (et d’elle seulement) – et donc à une spatialité strictement propre [...]” (Morsel, “Communautés d’habitants médiévales”, p. 21). Comme le synthétise Julien Demade, les “dominés” sont alors transformés en “habitants”, dont l’identité se définit “non plus par leur rapport à leur maître, mais par leur rapport à un espace partagé avec d’autres dominés” ; “les dominés ne sont plus les hommes d’un maître, mais les hommes d’un lieu” (“Postface”, 540-1). Les thèses de Joseph Morsel sont notamment discutées par Provero et Teuscher, “A proposito di Comunità d’abitanti.”

⁴⁵ Les notions de “premier” et de “second Moyen Âge” se sont récemment imposées chez les médiévistes français, archéologues et historiens. De fait, c’est au “second Moyen Âge” qu’ont été consacrées les synthèses récentes sur le thème des communautés rurales : Fossier, *Les communes rurales* ; Mouthon, *Les communautés rurales*. La question de la “conscience collective”, qui se manifeste par des prises de parole et des institutions, est au cœur de plusieurs de ces travaux, depuis Sivéry, *Le Moyen Âge*, jusqu’aux études de Verdon, *La voix des dominés* et de Provero, *Le parole dei sudditi*.

⁴⁶ “[...] le mot communauté ne peut être employé pour n’importe quelle forme collective ou de coprésence humaine, comme c’est trop souvent le cas (par exemple pour les bandes de chasseurs préhistoriques ou des groupements de cabanes du haut Moyen Âge).” Morsel, “Communautés d’habitants médiévales”, 27. On retrouve ici une conception du peuplement dans le haut Moyen Âge exprimée au début des années 1980 par Chapelot et Fossier, *Le village et la maison*, 28, qui parlaient de “hameaux saisonniers en matériau léger”, occupés “au moment de la pêche ou de la saillie des bêtes au bord des bois” (ce passage est relevé par Watteaux, “À propos de la naissance du village au Moyen Âge”, 307). Pour une réévaluation de l’organisation sociale des “bandes” de chasseurs-cueilleurs, voir l’essai de Graeber et Wengrow, *The Dawn of Everything*.

⁴⁷ En France, c’est au moment même où les historiens de la société féodale s’interrogeaient sur l’encellulement (du “second Moyen Âge”) que l’essor de l’archéologie préventive a révélé la forte densité et la variété insoupçonnées des sites ruraux datés du “premier Moyen Âge”.

liers d'établissements ruraux qui ont été mis au jour dans la plupart des pays européens témoignent de la transformation lente mais profonde d'un ancien monde fait de cités et de *villae* au profit de "petits mondes" d'un genre nouveau,⁴⁸ dans lesquels certains chercheurs pensent déjà reconnaître la plupart des éléments qui définissent le "village", pour utiliser un terme aussi délicat à manier que celui de "communauté".⁴⁹ Chris Wickham évoque ainsi la mise en place précoce de formes structurées d'habitat rural en rupture avec le système antique, mais il les distingue cependant des "communes", "associations collectives" disposant de "dirigeants" et possédant "une conscience collective et un certain degré de contrôle sur les affaires qui (les) concernent". Il est certes difficile de saisir, à haute époque, cette conscience et ce contrôle collectifs, et Wickham ne les perçoit d'ailleurs qu'au travers de tensions ou de conflits sociaux qu'il ne repère dans les documents qu'à partir du XII^e siècle, soit beaucoup plus tard que les formes collectives d'habitat elles-mêmes.⁵⁰ Si les travaux de Wendy Davies et, plus récemment, de Tiziana Lazzari, de Giuseppe Albertoni ou de Luigi Provero ont montré que, dès le IX^e siècle, des cultivateurs, que les documents désignent par leur lieu de résidence (*homines de, commanentes in*, etc.) ou en les associant à des *plebes*, se sont parfois réunis pour obtenir de la justice royale une protection contre les pressions exercées par les grands possesseurs fonciers,⁵¹ les groupes qu'ils constituaient ne semblent pas avoir été suffisamment structurés ou stables pour avoir été représentés par des délégués, et ce ne sont pas les "villages" qui furent alors la scène de la confrontation entre ces cultivateurs menacés et les puissants.⁵²

Après Chapelot et Fossier, *Le village et la maison*, la première synthèse concernant l'habitat rural dans le haut Moyen Âge en France a été celle de Peytremann, *Archéologie de l'habitat rural*. Différents panoramas sont proposés par Quirós Castillo, *The archaeology of early medieval villages*; Catteddu, *Archéologie médiévale*; Lauwers, Watteaux et Catteddu, "Lieux et dynamiques". Mises au point récentes concernant plusieurs sites archéologiques évoqués dans les pages suivantes : Valais, *L'habitat rural*; Hernandez, Schneider et Soulat, *L'habitat rural*. Pour le monde anglo-saxon : Hamerow, *Early Medieval Settlements et Rural Settlements*. La recherche archéologique a montré qu'il n'y a pas d'époque où les établissements humains auraient disparu ou fortement diminué, dessinant en quelque sorte des zones vides sur les cartes : la plupart des sites du "second Moyen Âge" ont des antécédents dans le "premier Moyen Âge", ce qui n'exclut pas un certain nombre de ruptures ou de déplacements dans le système de peuplement.

⁴⁸ Davies, *Small Worlds*. Sur les données archéologiques relatives aux "petits mondes" : Brather, "Frühmittelalterliche Siedlungen."

⁴⁹ C'est ce que défend, comme de nombreux archéologues, Wickham, *Framing the Early Middle Ages* et Wickham, "L'identité villageoise." La discordance entre les définitions du "village" par les historiens (qui suivaient alors Robert Fossier) et les archéologues (qui commençaient alors à mettre au jour des sites du haut Moyen Âge) a été relevée en 1995 par Zadora-Rio, "Le village."

⁵⁰ Wickham, *Communautés et clientèles* et Wickham, "Space and society."

⁵¹ Davies, *Small Worlds*; Lazzari, "Comunità rurali;" Albertoni, "Law and peasant;" Provero, "Società contadina."

⁵² Certes, "le campagne carolingia sono state definite come un mondo di villaggi", mais "l'azione politica contadina di età carolingia non si articola prioritariamente in questi spazi et non 'produce villaggi'"; "questi insediamenti (...) non sono i luoghi di confronto tra i potenti e i contadini"; "i potenti, pur attraversando i territori e le *plebes*, in linea generale non entrano nei villaggi, hanno punti di riferimento spaziali diversi (le grande aziende agrarie, i monasteri,

Il n'est pas non plus facile de reconnaître dans le haut Moyen Âge, que ce soit au travers des textes ou dans les vestiges matériels, cette structure de feux articulés les uns aux autres que leurs interrelations et le partage d'un territoire identifient, selon Joseph Morsel, à une “communauté d'habitants”, si bien que l'on place volontiers l'apparition de cette organisation socio-spatiale à l'époque assez tardive où les documents la révèlent. Joseph Morsel ne s'intéresse pas à la genèse de cette structure, il constate son fonctionnement dans les derniers siècles du Moyen Âge.⁵³ Soucieux de rendre compte de la complexité des logiques spatiales qui la constituent, il avance néanmoins l'hypothèse d'une différence structurelle entre la “paroisse”, fondée sur des liens hiérarchisés focalisés sur un point central et obligé, et la “communauté d'habitants”, marquée par des liens croisés, mutuels et plus “horizontaux”.⁵⁴ Cette hypothèse, à rebours de l'identification courante entre communauté de village, paroisse et seigneurie, mérite certes d'être discutée,⁵⁵ mais il importe d'abord de relever, de manière pragmatique, comme le proposent notamment Anne Nissen et Élisabeth Zadora-Rio, les éléments matériels susceptibles de manifester des pratiques collectives, voire ‘communes’, renvoyant à la résidence et/ou à la production, qui auraient été en vigueur dans le haut Moyen Âge. Un certain nombre de ces éléments semblent, en effet, concerner l'organisation ou la division du sol, l'aménagement d'aires spécialisées et la mise en place de lieux partagés.⁵⁶ À côté des documents écrits, l'historien en quête d'indices susceptibles d'attester des entreprises liant entre eux des voisins, des unités d'habitation et de production, ainsi que leur articulation à des lieux

i palazzi regi). E la stessa azione che leggiamo tramite i placiti porta a una mobilità delle élite contadine in luoghi e spazi diversi dai villaggi : *curtes*, città, luoghi regi. E un'azione politica molto diversa da quella attestata nei comuni rurali del XII e XIII secolo (...)” (Provero, “Società contadina,” 519-20).

⁵³ Comme le remarque Luigi Provero : Provero et Teuscher, “A proposito di Comunità d'abitants,” 888.

⁵⁴ Morsel, *Communautés d'habitants médiévales*, p. 28-30 et Morsel, “La faucille ou le gossillon,” 363-6, mais il faut voir l'ensemble de la troisième partie de ce volume dirigé par Joseph Morsel, intitulée : “Articuler communautés et paroisses.” La discordance, en tout cas l'absence de co-extensivité systématique entre le territoire paroissial et le territoire agraire des communautés, avait déjà été relevée par Leturcq, “Territoires agraires,” et Leturcq, *Un village, la terre et ses hommes*. Et peut-être pourrait-on remonter plus haut. M. Bloch ne comparait pas deux formes de spatialité, mais écrivait à propos de la “communauté d'habitants : “Dans l'espace, la communauté rurale se définit par les limites d'un terroir sujet à diverses règles d'exploitation communes (...) ; ses frontières étaient particulièrement nettes dans les pays ouverts, qui étaient, en même temps, pays d'habitat fortement aggloméré” (c'est moi qui souligne). Marc Bloch s'attachait ensuite aux discordances entre l'espace des communautés et celui des seigneuries : “La seigneurie comprenait l'étendue soumise aux redevances et services envers un seul et même maître et sur laquelle il exerçait ses droits d'aide et de commandement. Les deux contours coïncidaient-ils ? Quelque fois, certainement, en particulier dans les villes neuves créées de toutes pièces. Mais non point toujours, ni même, peut-être, le plus souvent” (*Les caractères originaux*, 173).

⁵⁵ Voir, pour cette discussion, Lauwers, *Polarisation ecclésiastique et dynamique sociale. À propos des groupes d'habitants dans le haut Moyen Âge*, dans ce dossier.

⁵⁶ Nissen-Jaubert, “Habitats ruraux et communautés rurales,” et Zadora-Rio, “Early medieval villages,” surtout 78.

dominants, doit, en effet, compter sur les travaux des archéologues dont les apports interrogent les historiens, désormais confrontés à la difficulté d'articuler les faits hétérogènes observés sur le terrain, les réalités nommées dans la documentation écrite et les concepts historiographiques.⁵⁷

⁵⁷ Il est essentiel de comprendre que les données archéologiques et textuelles renvoient à différentes échelles et à plusieurs niveaux de réalité (Lauwers, “De l’*incastellamento* à l’*inecclesiamento*”). On ne saurait confondre la question de la topographie de l’habitat – dont les unités peuvent être regroupées, distendues, dispersées, etc., ce que peut appréhender l’archéologie – et le rôle social joué par certains lieux dominants – qui peut apparaître dans les documents écrits ; tout à la fois héritées et (re)construites, les morphologies agraires représentent un autre niveau de réalité encore, qui ne reflète pas directement l’organisation de l’habitat.

Œuvres citées

- Albertoni, Giuseppe. “Law and the peasant : rural society and justice in Carolingian Italy.” *Early Medieval Europe* 18 (2010) : 417-45.
- Béaur, Gérard. “En un débat douteux. Les communaux, quels enjeux dans la France des XVIII^e-XIX^e siècles.” *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 53 (2006) : 89-114.
- Bensaïd, Daniel. *Les dépossédés. Karl Marx, les voleurs de bois et le droit des pauvres*. Paris : La Fabrique Éditions, 2007.
- Bloch, Marc. “Les groupes sociaux dans l'Italie médiévale.” *Annales d'histoire économique et sociale* 1 (1929) : 587-91.
- Bloch, Marc. *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. Paris et Oslo : Les Belles Lettres, 1931.
- Bloch, Marc. “Village et seigneurie : quelques observations de méthode à propos d'une étude sur la Bourgogne.” *Annales d'histoire économique et sociale* 9 (1937) : 493-500.
- Bognetti, Gian Piero. “Sulle origini dei Comuni rurali del Medioevo, con speciali osservazioni pei territori milanesi e comaschi.” *Studi nelle scienze giuridiche e sociali* 30 (1926), repris dans Gian Piero Bognetti, *Studi sulle origini del Comune rurale*, éd. Franca Sinatti d'Amico, et Cinzio Violante, 1-262. Milano : Vita e Pensiero, 1978.
- Brather, Sebastian. “Frühmittelalterliche Siedlungen und ihr Umfeld. “ Kleine Welten ” aus archaologischer Sicht.” Dans *Kleine Welten : Ländliche Gessellschaften im Karolingerreich*, éd. Thomas Kohl, Steffen Patzold, et Bernhard Zeller, 21-65. Ostfildern : Jan Thorbecke Verlag, 2019.
- Brunner, Otto. *Land und Herrschaft. Grundfragen der territorialen Verfassungsgeschichte Südostdeutschlands im Mittelalter*. Brunn-Munich-Wien : Rohrer, 1939.
- Castagnetti, Andrea. *Organizzazione del territorio rurale nel Medioevo. Circoscrizioni ecclesiastiche e civili nella “Langobardia” e nella “Romania”*. Torino : Giappichelli, 1979.
- Castagnetti, Andrea. “Il potere sui contadini. Dalla signoria fondiaria alla signoria territoriale. Comunità rurale e comuni cittadini.” Dans *Le campagne italiane prima e dopo il mille. Una società in trasformazione*, éd. Bruno Andreolli, Vito Fumagalli, et Massimo Montanari, 217-51. Bologna : Clueb, 1985.
- Catteddu, Isabelle. *Archéologie médiévale en France, vol. 1 : Le premier Moyen Âge (V^e-XI^e siècle)*. Paris : La Découverte, 2009.
- Chapelot, Jean, et Robert Fossier. *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris : Hachette, 1980.
- Chouquer, Gérard et Magali Watteaux. *L'archéologie des disciplines géohistoriques*. Paris : Librairie archéologique, 2013.
- Colliot-Thélène, Catherine. “La notion de “ communauté ” chez Max Weber : enjeux contemporains.” *Cahiers de philosophie de l'Université de Caen* 56 (2019) : 35-56.
- Daresté de la Chavanne, Rodolphe. “Compte rendu de l'histoire des biens communaux par Armand Rivière.” *Bibliothèque de l'école des Chartes* 17 (1856) : 490-4.
- Davies, Wendy. *Small Worlds. The Village Community in Early Medieval Brittany*. London: Duckworth, 1988.
- Déléage, André. “Compte rendu des Caractères originaux de l'histoire rurale française par Marc Bloch.” *Annales du Midi* 44 (1932) : 211-9.
- Demade, Julien. “Les corvées en Haute-Allemagne : du rapport de production au symbole de domination, XI^e-XIV^e siècles.” Dans *Pour une anthropologie du prélèvement seigneurial dans les campagnes médiévales (XI^e-XIV^e siècles)*, éd. Monique Bourin, et Pascual Martinez Sopena, t. 2 (*Réalités et représentations paysannes*), 337-63. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2004.
- Demade, Julien. “Postface. Les communautés d'habitants médiévales, ou la spatialisation autonome comme domination.” Dans *Communautés d'habitants au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, dir. Joseph Morsel, 539-64. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2018.
- Devroye, Jean-Pierre. “Du grand domaine carolingien à la ‘seigneurie monastique’. Saint-Remi de Reims, Gorze, Saint-Vanne de Verdun (880-1050).” Dans *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, dir. Dominique Iogna-Prat, Michel Lauwers, Florian Mazel, et Isabelle Rosé, 279-98. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Duby, Georges. “Recherches récentes sur l'ancienne communauté rurale en Bourgogne.” *Géocarrefour* 20 (1945) : 193-5.
- Duby, Georges. *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*. Paris : A. Colin, 1971².

- Durkheim, Émile. "Communauté et société selon Tönnies." *Revue Philosophique* 27 (1889) : 416-22.
- Engels, Friedrich. "Die Mark." Dans *Die Entwicklung des Sozialismus von der Utopie zur Wissenschaft*. Hottingen-Zurich : Schweizerische Genossenschaftsdruckerei, 1882.
- Fossier, Robert. *Enfance de l'Europe, X^e-XII^e siècle. Aspects économiques et sociaux*. Paris : Presses Universitaires de France, 1982.
- Fossier, Robert. "Les 'communes rurales' au Moyen Âge." *Journal des Savants* (1992) : 235-76.
- Fustel de Coulanges, Numa Denis. *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. Paris : Hachette, 1875.
- Fustel de Coulanges, Numa Denis. *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France : L'alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne*. Paris, Hachette, 1889.
- von Gierke, Otto. *Das Genossenschaftsrecht*, vol. 1 (*Rechtsgeschichte der deutschen Genossenschaft*). Berlin : Weidman, 1868.
- Glasson, Ernest. *Histoire du droit et des institutions de la France*, t. 3. Paris : G. Pedone-Lauriel, 1889.
- Glasson, Ernest. *Les communaux et le domaine rural à l'époque franque. Réponse à M. Fustel de Coulanges*. Paris : Pichon, 1890.
- Graeber, David, et David Wengrow. *The Dawn of Everything. A New History of Humanity*. New York: Allen Lane, 2021 (trad. franç. par É. Roy : *Au commencement était... Une nouvelle histoire de l'humanité*. Paris : Les liens qui libèrent, 2021).
- Guerreau, Alain. *Le féodalisme, un horizon théorique*. Paris : Le Sycomore, 1980.
- Guerreau, Alain. "Fustel de Coulanges médiéviste." *Revue historique* 275, n° 558 (1986) : 381-406.
- Guerreau, Alain. "Un tournant de l'historiographie médiévale." *Annales ESC* 41 (1986) : 1161-76.
- Guerreau, Alain. "Fief, féodalité, féodalisme. Enjeux sociaux et réflexion historique." *Annales ESC*, 45 (1990) : 137-66.
- Guerreau, Alain. "Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal." Dans *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVII^e siècles)*, éd. Neithard Bulst, Robert Descimon, et Alain Guereau, 85-101. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996.
- Guerreau, Alain. "Féodalité." Dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, dir. Jacques Le Goff, et Jean-Claude Schmitt, 387-403. Paris : Fayard, 1999.
- Guerreau, Alain. *L'Avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au XXI^e siècle ?*. Paris : Seuil, 2001.
- Hamerow, Helena. *Early Medieval Settlements. The Archaeology of Rural Communities in Northwest Europe, 400-900*. Oxford : Oxford University Press, 2002.
- Hamerow, Helena. "Early Medieval Settlements in Northwest Europe, c. AD 400-900 : The social aspects of Settlement layout." Dans *The Archaeology of early medieval villages in Europe*, dir. Juan Antonio Quiros Castillo, 67-76. Bilbao : Universidad del País Vasco, Servicio Editorial, 2009.
- Hamerow, Helena. *Rural Settlements and Society in Anglo-Saxon England, Medieval History and Archaeology*. Oxford : Oxford University Press, 2012.
- Hernandez, Jérôme, Laurent Schneider et Jean Soulat (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (V^e-XI^e siècle). Dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements*. Actes des 36^e Journées internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'AFAM, Montpellier, 1-3 octobre 2015 = *Archéologie du Midi Médiéval. Supplément n° 9*, (2020).
- Histoire de la France rurale*, dir. Georges Duby, et Armand Wallon, vol. 1. Paris : Seuil, 1975.
- Hulak, Florence. "L'avènement de la modernité. La commune médiévale chez Max Weber et Émile Durkheim." *Archives de Philosophie* 76 (2013) : 553-69.
- Jouin, Céline. "Le moment Gierke. Introduction à Althusius et le développement des théories politiques du droit naturel d'Otto von Gierke." *Droit et Philosophie*, 2021, <https://www.droitphilosophie.com/article/lecture/le-moment-gierke-introduction-a-althusius-et-le-developpement-des-theories-politiques-du-droit-naturel-d-otto-von-gierke-285>.
- Kemble, John Mitchell. *The Saxons in England. A History of the English Commonwealth till the period of the Norman Conquest*, 2 voll., London: Longman, 1849.
- Kuchenbuch, Ludolf. "De la demeure à l'habiter ? Remarques à propos de l'hypothèse d'une spatialisation du social au Moyen Âge (1035 ; 893/1222)." Dans *Communautés d'habitants au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, dir. Joseph Morsel, 43-72. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2018.

- Lauwers, Michel. “De l’incastellamento à l’inecclesiamento. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme.” Dans *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, dir. Dominique Iogna-Prat, Michel Lauwers, Florian Mazel, et Isabelle Rosé, 315-38. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Lauwers, Michel, Magali Watteaux, et Isabelle Catteddu. “Lieux et dynamiques du peuplement rural (VI^e-milieu XI^e siècle).” Dans *Nouvelle Histoire du Moyen Âge*, dir. Florian Mazel, 85-98. Paris : Seuil, 2021.
- de Laveleye, Émile. “Les formes primitives de la propriété.” *Revue des Deux Mondes*, 2^e pér., 100 (1872) : 505-40.
- de Laveleye, Émile. *De la propriété et de ses formes primitives*. Paris : Félix Alcan, 1874.
- Lazzari, Tiziana. “Comunità rurali nell’alto medioevo : pratiche di descrizione e spie lessicali nella documentazione scritta.” Dans *Paesaggi, comunità, villaggi medievali*. Atti del convegno internazionale di Studio (Bologna, 14-16 gennaio 2010), éd. Paola Galetti, 405-21. Spoleto : Fondazione Centro italiano di studi sull’alto medioevo, 2012.
- Leturcq, Samuel. “Territoires agraires et limites paroissiales.” *Médiévales* 49 (2005) : 89-104.
- Leturcq, Samuel. *Le village, la terre et ses hommes. Toury en Beauce (XII^e-XVII^e siècle)*. Paris : Éditions du CTHS, 2007.
- Maine, Henry Sumner. *Ancient Law. Its Connection with the Early History of Society, and Its Relation to Modern Ideas*. London : Henry Holt and Company, 1861.
- Maine, Henry Sumner. *Village-Communities in the East and West*. London : John Murray, 1871.
- Maine, Henry Sumner. *Lectures on the Early History of Institutions*, London : John Murray, 1875.
- Marx, Karl, et Friedrich Engels, *Sur les sociétés précapitalistes*. Nouvelle édition augmentée. Textes et présentation par Maurice Godelier. Paris : Les éditions sociales, 1970, rééd. 2022.
- von Maurer, Georg Ludwig. *Einleitung zur Geschichte der Mark-Hof-Dorf- und Stadtverfassung und der öffentlichen Gewalt*. Munich : Christian Reiser, 1854.
- von Maurer, Georg Ludwig. *Geschichte der Markenverfassung in Deutschland*. Erlangen : Verlag von Ferdinand Enke, 1856.
- Mayer, Theodor. *Der Staat der Herzöge von Zähringen*. Freiburg-im-Breisgau : Wagner, 1935.
- Mesure, Sylvie. “Durkheim et Tönnies : regards croisés sur la société et sur sa connaissance.” *Sociologie* 2 (2013) : <https://journals.openedition.org/sociologie/1810>.
- Michaud-Quantin, Pierre. *Universitas. Expressions du mouvement communautaire dans le Moyen Âge latin*. Paris : J. Vrin, 1970.
- Mores, Francesco. “Letture italiana di Marc Bloch.” *Quaderni storici* 43 (2008) : 267-82.
- Morgan, Lewis H. *Ancient Society. Researches in the Lines of human Progress from Savagery through Barbarism to Civilization*. London : MacMillan & Company, 1877.
- Morsel, Joseph. *L’Histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... Réflexions sur les finalités de l’Histoire du Moyen Âge*, 2007, <http://hal-paris1.archives-ouvertes.fr/halshs-00290183/fr/>.
- Morsel, Joseph (dir.), *Communautés d’habitants au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2018.
- Morsel, Joseph. “Communautés d’habitants médiévales. Position des problèmes et perspectives,” dans *Communautés d’habitants au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, dir. Joseph Morsel, 5-39. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2018.
- Morsel, Joseph. “La faucille ou le goupillon ? Observations sur les rapports entre communauté d’habitants et paroisse en Europe du Nord-Ouest (notamment en France aux XII^e et XIII^e siècles).” Dans *Communautés d’habitants au Moyen Âge XII^e-XV^e siècles*, dir. Joseph Morsel, 359-419. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2018.
- Mouthon, Fabrice. *Les communautés rurales en Europe au Moyen Âge. Une autre histoire politique du Moyen Âge*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2014.
- Nissen-Jaubert, Anne. “Habitats ruraux et communautés rurales.” Dans *Ruralia II. Památky archeologické*, Suppl. 11, 213-25. Praha, 1998.
- Nissen-Jaubert, Anne. “Gérer la terre sans écrit, est-ce possible ?” *Revue belge de Philologie et d’Histoire* 90, (2012) : 315-46.
- Oexle, Otto Gerhard. “Otto von Gierkes Rechtsgeschichte der deutschen Genossenschaft.” Dans *Deutsche Geschichtswissenschaft um 1900*, dir. Notker Hammerstein, 193-217. Stuttgart : Franz Steiner, 1988.
- Oexle, Otto Gerhard. “Les groupes sociaux du Moyen Âge et les débuts de la sociologie contemporaine.” *Annales ESC* 47 (1992) : 751-65.

- Palmieri, Arturo. "Degli antichi comuni rurali e in specie di quelli dell'Appennino Bolognese." *Atti e memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna* 3a ser., 16 (1898) : 239-327.
- Peytreman, Édith. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*. Saint-Germain-en-Laye : AFAM, 2003.
- Provero, Luigi. *Le parole dei sudditi. Azioni e scritture della politica contadina nel Duecento*, Spoleto: Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2012.
- Provero, Luigi. "Società contadina e giustizia regia nell'Italia carolingia." *Studi medievali*, s. III, 60 (2019) : 501-31.
- Provero, Luigi, et Simon Teuscher. "A proposito di " Communautés d'habitants au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles) " a cura di Joseph Morsel." *Quaderni storici*, 55 (2020) : 885-908.
- Quirós Castillo, Juan Antonio (dir.). *The archaeology of early medieval villages in Europe*. Bilbao : Universidad del País Vasco, Servicio Editorial, 2009.
- Riedel, Manfred. "Gesellschaft, Gemeinschaft." Dans *Geschichtliche Grundbegriffe*, dir. Reinhart Koselleck, Otto Brunner, et Werner Conze (dir.), 2, 801-62. Stuttgart : Ernst Klett, 1972.
- Ronzani, Mauro. "L'organizzazione spaziale della cura d'anime e la rete delle chiese (secoli V-XI)." Dans *Chiese locali e chiese regionali nell'alto Medioevo*. Settimane di studio della fondazione CISAM, 61, 537-61. Spoleto : Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2014.
- Santini, Giovanni. *I "comuni di pieve" nel medioevo italiano. Contributo alla storia dei comuni rurali*, Milano : A. Giuffrè, 1964.
- Schroeder, Nicolas. *Les hommes et la terre de saint Remacle. Histoire sociale et économique de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, VII^e-XIV^e siècle*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 2015.
- Sée, Henri. *Les droits d'usage et les biens communaux en France au Moyen Âge*, Paris : V. Giard et E. Brière, 1898.
- Sergi, Giuseppe. "La territorialità e l'assetto giurisdizionale e amministrativo dello spazio." Dans *Uomo e spazio nell'alto Medioevo*. Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 50, 4-8 avril 2002, 479-504. Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2003.
- Sivéry, Gérard. "Le Moyen Âge a-t-il connu des communautés rurales silencieuses et soumises ?" *Revue du Nord* 72 (1990) : 621-9.
- Sorbelli, Albano. *Il Comune rurale nell'Appennino emiliano nei secoli XIV e XV*. Bologna : Zanichelli, 1910.
- Sorbelli, Albano. *La parrocchia dell'Appennino emiliano nel medio evo*. Bologna : Zanichelli, 1910.
- Tönnies, Ferdinand. *Gemeinschaft und Gesellschaft*. Leipzig: Deutsches Textarchiv, 1887 ; Berlin : Curtius, 1912² (trad. franç. par Sylvie Mesure et Niall Bond, Paris : Presses Universitaires de France, 2010).
- Toubert, Pierre. *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*. Rome : École française de Rome, 1973.
- Vaccari, Pietro. *La territorialità come base dell'ordinamento giuridico del contado : Italia superiore e media*, Pavia : Il portale, 1921.
- Valais, Alain. *L'habitat rural au Moyen Âge dans le Nord-Ouest de la France*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Verdon, Laure. *La voix des dominés. Communautés et seigneurie en Provence au bas Moyen Âge*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Vigouroux, Christian. "Karl Marx et la législation forestière rhénane de 1842." *Revue d'histoire économique et sociale* 43 (1965) : 222-33.
- Violante, Cinzio. "Pievi e parrocchie nell'Italia centrosettentrionale durante i secoli XI e XII." Dans *Le istituzioni ecclesiastiche della 'societas christiana' dei secoli XI e XII: diocesi, pievi e parrocchie*. Atti della sesta Settimana internazionale di studio. 643-799. Milano : Vita e Pensiero, 1977, repris dans Cinzio Violante, *Ricerche sulle istituzioni ecclesiastiche dell'Italia centro-settentrionale nel Medioevo*, 267-447. Palermo : Accademia nazionale di scienze, lettere e arti, 1986.
- Violante, Cinzio. "La signoria 'territoriale' come quadro delle strutture organizzative del contado nella Lombardia del secolo XII," dans *Histoire comparée de l'administration (IV^e-XVIII^e siècle)*, dir. Werner Paravicini, et Karl Ferdinand Werner, 333-44. Munich : Artemis Verlag, 1980.

- Violante, Cinzio. “Le strutture organizzative della cura d’anime nelle campagne dell’Italia centro-settentrionale (secoli V-X),” dans *Cristianizzazione ed organizzazione ecclesiastica delle campagne nell’alto medioevo : espansione e resistenze*. Settimane di studio del Centro italiano di studi sull’alto medioevo, 28, 963-1158. Spoleto : Centro italiano di studi sull’alto medioevo, 1982, repris dans Cinzio Violante, *Ricerche sulle istituzioni ecclesiastiche dell’Italia centro-settentrionale nel Medioevo*, 105-265. Palermo : Accademia nazionale di scienze, lettere e arti, 1986.
- Violante, Cinzio. “Per una storia degli àmbiti. La spazialità nella storia.” *Studium* 87 (1991) : 861-79.
- Viollet, Paul. “Caractère collectif des premières propriétés immobilières.” *Bibliothèque de l’École des Chartes* 33 (1872) : 455-504.
- Vivier, Nadine. *Propriété collective et identité communale : les biens communaux en France (1789-1914)*. Paris : Publications de la Sorbonne, 1998.
- Watteaux, Magali. “À propos de la “naissance du village au Moyen Âge” : la fin d’un paradigme ?” *Études rurales* 167-8 (2003) : 307-18.
- Wickham, Chris. *Communautés et clientèles en Toscane au XII^e siècle. Les origines de la commune rurale dans la région de Lucques* (1995), trad. franç. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2001.
- Wickham, Chris. “Space and Society in Early Medieval Peasant Conflicts,” dans *Uomo e spazio nell’alto medioevo. Atti della L Settimana di studio del Centro italiano di studi sull’alto medioevo (Spoleto 4-8 aprile 2002)*, 551-85. Spoleto : Centro italiano di studi sull’alto medioevo, 2003.
- Wickham, Chris. *Framing the Early Middle Ages. Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford : Oxford University Press, 2005.
- Wickham, Chris. “L’identité villageoise entre Seine et Rhin, 500-800.” Dans *Autour du “village”. Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e-XIII^e siècles)*, éd. Jean-Marie Yante, et Anne-Marie Bultot-Verleysen, 141-51. Turnhout : Brepols, 2010.
- Xifaras, Mikhail. “Marx, justice et jurisprudence. Une lecture des ‘vols de bois’.” *Revue française d’histoire des idées politiques* 15 (2002) : 63-112.
- Zadora-Rio, Elisabeth. “Le village des historiens et le village des archéologues.” Dans *Campagnes médiévales : l’homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, éd. Elisabeth Mornet, 145-53. Paris : Publications de la Sorbonne, 1995.
- Zadora-Rio, Elisabeth. “L’archéologie de l’habitat rural et la pesanteur des paradigmes.” *Les Nouvelles de l’archéologie* 92 (2003) : 6-8.
- Zadora-Rio, Elisabeth. “Early medieval villages and estate centres in France,” dans *The Archaeology of early medieval villages in Europe*, dir. Juan Antonio Quiros Castillo, 77-98. Bilbao: Universidad del País Vasco, Servicio Editorial, 2009.
- Zeller, Bernhard, Charles West, Francesca Tinti, Marco Stoffella, Nicolas Schroeder, Carine van Rhijn, Steffen Patzold, Thomas Kohl, Wendy Davies, et Miriam Czoock, *Neighbours and Strangers. Local societies in early medieval Europe*. Manchester : Manchester University Press, 2020.

Michel Lauwers
 Université Côte d’Azur
 Michel.Lauwers@univ-cotedazur.fr

